
SINGAPOUR – Groupe de travail At-Large sur la transition de la supervision des fonctions IANA du
gouvernement américain
Mardi 10 février 2015 - 17h30 à 19h00
ICANN – Singapour, Singapour

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nous avons une année importante. Toutes les années sont importantes.
L'année dernière était la plus importante, mais ça continue

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Sivasubramanian Muthasamy, vous avez la parole.

SIVA MUTHASAMY: Ma question – donc, la NTIA, ce qu'ils demandent, c'est simple en fait. Larry Strickling a beaucoup clarifié les choses. Il voudrait voir les stress tests et – beaucoup de problèmes de réglés. Ils veulent que les groupes de travail prennent en compte tout ce qui peut se passer. Est-ce qu'ils requièrent une nouvelle structure ou pas? Est-ce qu'on s'attend à ce que la NTIA crée, soit une nouvelle structure – qu'elle soit indépendante ou pas, moi, je crois que les groupes de travail font beaucoup – ils font peut-être trop. Ce n'est pas – il n'y a rien qui ne fonctionne pas, qui est brisé, alors pourquoi voulons-nous tout modifier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Siva. Alan?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG: Oui. Ça dépend qui vous écoutez. Personne ne pense que quoi que ce soit ne fonctionne pas actuellement. Le problème, c'est que – est-ce qu'on peut garantir que ça va continuer à fonctionner? Qu'est-ce que nous avons comme recours? C'est ça, la grande question qui se pose. Il y a différentes personnes qui ont différentes réponses, et on n'est pas encore tombé d'accord.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, c'est très complexe. Il y a différentes personnes qui ont trouvé différentes solutions. C'est pour ça que ça complique tout. C'est le noyau du problème. La communauté de l'ICANN ne semble pas trouver un consensus. Ce qui était clair, par contre, c'est que Larry Strickling et la NTIA veulent avoir des stress tests solides. On a beaucoup parlé du RFP3, mais on a le RFP4 du CWG qui va donc – Siva, je crois que c'est votre travail, d'ailleurs, avec Robert Guerra de travailler à ces propositions et de proposer ces tests. Donc, est-ce que vous pourriez nous parler un petit peu de cela? Je sais qu'il ne reste pas beaucoup de temps. Il nous reste 20 minutes d'ici la fin.

SIVA MUTHASAMY: Oui. Dans le RFP4, nous avons combiné plusieurs tests. Donc, ça, ça dépasse un petit peu la transition de l'IANA. Ça va encore plus loin. L'ICANN – la continuité de l'IANA peut être remise en cause, en effet. Donc, nous avons 44 scénarios. Certaines solutions ont été soulignées, mais le groupe de responsabilité a obtenu les mêmes scénarios et arrive



avec des résultats un petit peu différent. Ce qu'on a proposé, c'est donc de combiner ces stress tests, d'avoir un seul document et nous allons y travailler dans les jours à venir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Siva, de nous avoir dit cela. Mais en ce qui concerne les stress tests sur lesquels vous avez travaillé, est-ce qu'ils sont tous basés sur ce qu'il y a d'interne à l'ICANN et les scénarios qui sont externes à l'ICANN ou bien est-ce qu'ils utilisent un seul type?

SIVA MUTHASAMY: Pas de type en particulier. Il y a plusieurs scénarios qui existent. Il y a des menaces à l'ICANN. Donc — que ce soit au niveau interne ou externe...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Siva. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur ce thème?

Donc, je n'avais pas posé de questions, je crois que tout le monde devrait être très clair à ce niveau, je voulais savoir un petit peu s'il y avait une ligne de conduite, s'il y avait des suggestions, des préoccupations... Donc, nous pensons que ça devrait être interne au niveau de l'ICANN, une proposition interne à l'ICANN. C'est ce que nous pensons à At-Large. Jimmy Schultz.



JIMMY SCHULTZ: Question de solution interne ou externe, ce n'est pas ce qui me préoccupe le plus. Ce qui manque, selon moi, dans toutes les propositions, c'est l'équilibre et les contrôles, la séparation des pouvoirs, je ne la vois pas dans ces solutions dont nous parlons. La question du contrôle, moi – la solution interne – j'aurais préféré avoir plus d'indépendance. Une solution plus indépendante. Plus de transparence. Plus de séparation des pouvoirs. C'est pour ça que ça me gêne un petit peu. Toutes les propositions me gênent un petit. Elles ne me satisfont pas totalement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je crois que toutes les solutions incluent la possibilité de séparation, qui seraient mises en oeuvre d'une manière ou d'une autre dans la solution interne. Si une compagnie contractuelle devait être créée, une entreprise contractuelle, eh bien, ça ferait, bien entendu, une grosse différence. Donc, vous avez des entités externes qui pourraient éventuellement être créées. Donc, la question de la responsabilité serait la question de la responsabilité de ces compagnies externes. C'est pour cela dans la communauté, nous pensons plutôt à une solution interne.

Je vois Seun... vous vouliez prendre la parole? Non? Donc, nous avons Alan Greenberg et ensuite, nous devons parler de responsabilité. Il nous reste environ 15 minutes. J'inviterais tout le monde à aller voir une vidéo si on arrive à terminer en temps et en heure. Donc, Alan Greenberg et ensuite, on parle de responsabilité.



ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Un commentaire très court. Je regrette beaucoup que le CWG se soit concentré principalement sur la possibilité de séparer les points. Je crois que ce qui était le plus important, c'était la stabilité et l'aspect solide du DNS. Cela m'a vraiment gêné. Je crois qu'il faut mettre l'accent sur la solidité du DNS et j'ai beaucoup regretté cela. Évidemment, on ne peut pas revenir en arrière, on ne peut pas le modifier. Je crois que les registres et tous utilisateurs, on ne les a pas assez pris en compte; on les a un petit peu oubliés.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan, de ce que vous venez de dire. Le SSAC, en effet, est d'accord avec cela, mais il parle de l'importance de l'importance de la sécurité et de la stabilité et la continuité de l'Internet. Ce qui est absolument essentiel, c'est le DNS qui compte. Je crois que notre communauté l'a dit et l'a répété et a été très claire à ce niveau. Hélas, nous avons été un petit ignoré. Maintenant, nous allons parler de responsabilité. Il y a quelques personnes dans la salle qui travaillent déjà à cela. Ce que nous voulions faire, ici, c'est avoir une mise à jour. Je vois Leon Sanchez et je vais, sans plus attendre, lui donner la parole.

Où en est-on à ce niveau? Il y a — par rapport au CWG, par rapport à l'IANA, il y a eu un travail intercommunautaire sur la responsabilité. Donc, c'est très intéressant de savoir où on en est. Leon.

LEON SANCHEZ: Merci beaucoup. Le Groupe de travail sur la responsabilité a été très actif. Nous avons eu différents débats. Je pense que le principal



problème, sur lequel je peux vous faire une petite mise à jour — le Groupe de travail 1 et le Groupe de travail 2 qui travaillaient sur les trois principales voies qui existent actuellement, le Groupe de travail 1 a parlé de l'autonomisation de la communauté pour parvenir à certains objectifs, comme la possibilité d'obliger les membres du Conseil à démissionner ou modifier les statuts de l'ICANN. Le Groupe de travail # 2 concerne les mécanismes de révision et de correction, donc une démarche protectrice, et la deuxième serait pour modifier ou corriger certaines actions du Conseil.

Ensuite, nous avons une autre partie qui a travaillé sur 25 situations qui pourraient poser un risque pour l'opérabilité de l'ICANN et la stabilité des opérations générales de l'ICANN. Ces 25 stress tests ont été classés dans quatre catégories différentes qui existent. Nous avons eu une réunion hier au cours de laquelle nous avons discuté. Et le Conseil juridique indépendant — ce Groupe de travail va donc demander à un cabinet juridique externe d'évaluer cette proposition pour voir si la proposition présentée au Conseil est légalement viable ou si nous devons faire quelques modifications dans ces propositions de façon à ce qu'elles soient légales.

Donc, je crois que c'est plus ou moins la mise à jour et la situation dans laquelle nous sommes actuellement. Demain, il y aura une autre session pour ceux qui sont curieux concernant le travail de ce groupe, notre groupe sur la responsabilité. Venez assister à cette réunion. Jeudi, il y aura une autre réunion dans la matinée, donc si ça vous intéresse, venez aussi y participer. Voilà, j'ai fini, Olivier.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Leon. Vous avez dit que l'on essayait d'obtenir une évaluation légale. Le CWG qui travaille sur la transition des fonctions IANA est aussi en train d'attendre une évaluation juridique. Il y a un sous-groupe qui fonctionne comme interface avec le cabinet légal qui sera sélectionné. Je ne sais pas s'il y a un cabinet qui a déjà été sélectionné ou pas.

LEON SANCHEZ: Non, il n'y a pas de cabinet juridique qui a été engagé pour le moment. Nous travaillons avec le CWG et ce que nous avons fait, c'est que nous avons essayé de synchroniser nos calendriers puisque nous nous rendons compte que tout notre travail va alimenter les mécanismes ou les solutions que le CWG pourra proposer. Donc, nous sommes en train d'essayer de synchroniser notre travail avec le CWG et nous essayons de suivre la même voie qui est l'évaluation légale.

Nous allons avoir le même cabinet juridique que le CWG de manière à ce qu'on ait le même service de conseil juridique. Le CWG, actuellement, a une liste de cabinets juridiques qui pourraient être engagés pour jouer ce rôle. La prochaine étape est de décider quel est le cabinet juridique qui a l'expertise et les compétences dont nous avons besoin pour fournir ce conseil légal. Je pense qu'à la fin du mois de février, nous serons parvenus à une conclusion sur ce point de façon à obtenir ce conseil juridique à la fin du mois de mars et pouvoir l'analyser. Il y a un scénario qui serait le pire chronogramme qu'il nous



faut envisager et à ce moment-là, on aurait cet avis légal à la fin du mois de mars, mais nous espérons qu'il arrivera avant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Vous avez parlé de la fin du mois de mars, mais vous ne parlez que du Groupe de la responsabilité ou vous parlez du conseil légal pour le CWG?

LEON SANCHEZ: Je parle du CWG et, d'après ce que j'ai compris, puisque nous voulons synchroniser les calendriers, ce conseil légal va arriver au même moment pour les deux groupes. Donc, je pense que leur calendrier et le nôtre devraient plus ou moins parallèles et que, par conséquent, les délais seront les mêmes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il semblerait que le travail sur la supervision des fonctions IANA s'est arrêté tant que nous n'avons pas de solutions applicables. Les limites qui existent dans le changement des statuts, le changement de notre Conseil, si l'on veut respecter la loi californienne, etc. Et si l'on doit attendre à la fin du mois de mars, cela risque d'avoir un effet domino sur le reste de notre chronogramme. Nous voulions finaliser la proposition lors de la prochaine réunion de Buenos Aires. Est-ce que vous pensez qu'on va y arriver?



LEON SANCHEZ: Oui. Notre chronogramme, au niveau du CCWG, est de présenter notre proposition au Conseil lors de notre réunion de Buenos Aires. Donc, nous allons continuer à discuter de cette proposition lors de la prochaine réunion de Buenos Aires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Leon. Nous en sommes à la fin de notre réunion. Seulement, vous vouliez ajouter quelque chose? Je crois qu'on parle de responsabilité et de supervision des fonctions IANA. Seulement, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI: Je voudrais faire un petit commentaire sur le conseil légal ou l'aspect légal. D'après ce que je sais, d'une manière – en théorie, on devrait avoir une réponse au mois de mars, si c'est le cas. Cette réponse soutiendrait les deux solutions, externe et interne. Cela va faire que l'équipe devra se mettre d'accord sur la solution qu'elle préfère. Il va donc falloir discuter de la solution. Que l'on ait un conseil légal ou pas, je pense qu'il faudra prendre cette décision parce que si on regarde les choses d'un point de vue légal, les deux propositions, interne et externe, sont possibles et donc, je pense qu'il faudrait commencer tout de suite à discuter de ces deux possibilités, même avant d'avoir le conseil de notre cabinet entre les mains.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Seun. Bien. Si personne n’a rien d’autre à ajouter, je rajouterai une information avant de conclure. ALAC a eu une discussion sur le fait que nous avons actuellement un groupe de travail sur la transition des fonctions IANA, mais nous n’avons pas de groupe de travail qui analyse la question de la responsabilité. Pour le CCWG, il y a eu aussi une proposition pour cinq représentants dans le Groupe de responsabilité qui serait capable de recevoir les commentaires de la communauté et d’organiser un petit peu leur travail de manière à être au courant de ce que font nos collègues.

Donc, la proposition que je fais, c’est que ce groupe de travail, qui travaille sur la transition des fonctions IANA, n’a pas vraiment besoin de soutenir l’ICG au même niveau qu’il le fera si toutes les propositions étaient entre les mains de l’ICG, je propose donc qu’on divise le travail en deux parties : une partie des transitions et une partie sur la responsabilité, être un peu plus flexible au niveau du temps. Cela va nous permettre d’aborder les deux voies – d’affronter les deux voies en même temps : la partie de la responsabilité et la partie des fonctions IANA.

LEON SANCHEZ: Je pense que c’est raisonnable. Nos calendriers devraient converger. Donc, je pense qu’on devrait commencer à aborder ces deux thèmes dans nos sessions.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Leon. Merci à tous. Vous êtes les seuls survivants de cette journée de travail qui a commencé ce matin à 7 h 15. Nous sommes encore là. Donc, je vais remercier notre personnel, le personnel de l'ICANN qui travaille avec nous, les interprètes et le personnel technique. Je crois que tout le monde veut partir, donc je fais une annonce. Merci, Jean-Jacques, d'avoir participé à cette réunion.

Cette réunion est arrivée à sa fin. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

